




FIGURE 2 : CARTE DE VISIBILITÉ THÉORIQUE BINAIRE

FERME ÉOLIENNE DES BESSES

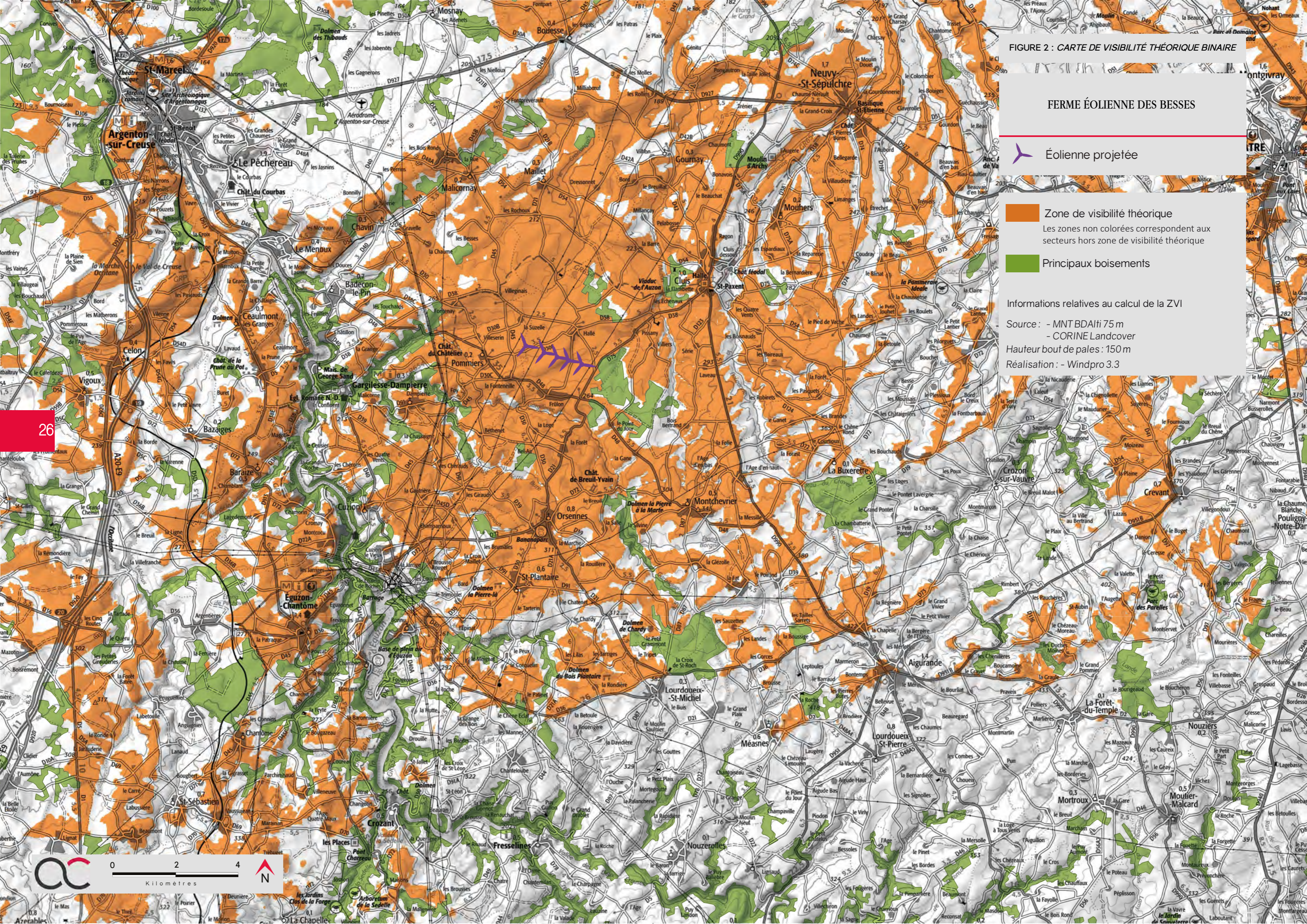
 Éolienne projetée

 Zone de visibilité théorique
Les zones non colorées correspondent aux secteurs hors zone de visibilité théorique

 Principaux boisements

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - MNT BDAI fi 75 m
- CORINE Landcover
Hauteur bout de pales : 150 m
Réalisation : - Windpro 3.3



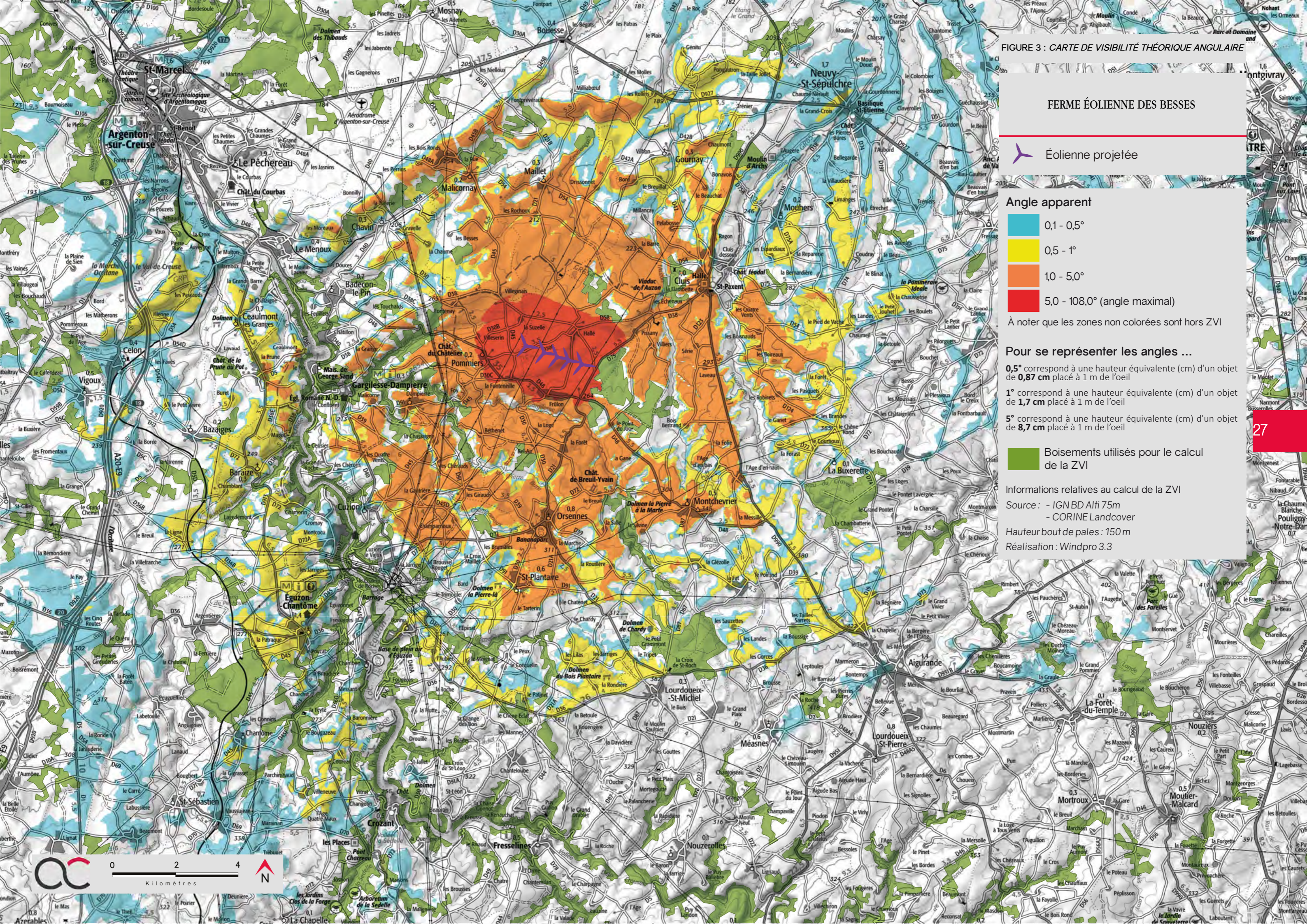






FIGURE 3 : CARTE DE VISIBILITÉ THÉORIQUE ANGULAIRE

FERME ÉOLIENNE DES BESSES

 Éolienne projetée


Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  1,0 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Pour se représenter les angles ...

- 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **0,87 cm** placé à 1 m de l'oeil
- 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **1,7 cm** placé à 1 m de l'oeil
- 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **8,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

 Boisements utilisés pour le calcul de la ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
 - CORINE Landcover
 Hauteur bout de pales : 150 m
 Réalisation : Windpro 3.3



4.1. PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES VARIATIONS DES HAUTEURS APPARENTES

Il s'agit, pour ce secteur, du bassin visuel maximal du projet sur le territoire. L'angle apparent peut être supérieur ou égal à 5° , ce qui correspond à une prégnance visuelle potentielle forte.

Zone rouge sur la carte de ZVI Angle apparent de 8.5°



Zone orange sur la carte de ZVI Angle apparent de 4.2°



Il s'agit, pour ce secteur, du bassin visuel du projet sur le territoire pour un angle apparent compris entre 1° et 5° , ce qui correspond à une prégnance visuelle potentielle modérée.

Il s'agit, pour ce secteur, du bassin visuel du projet sur le territoire pour un angle apparent compris entre $0,5^\circ$ et 1° , ce qui correspond à une prégnance visuelle potentielle faible.

Au-delà (angle apparent inférieur à $0,5^\circ$), le projet, même s'il peut être visible, ne présente pas une prégnance suffisante pour générer un impact sur le paysage.



■ SITE CLASSÉ DES GORGES DE LA CREUSE
AU NIVEAU DE LA BOUCLE DU PIN // ~5.6KM

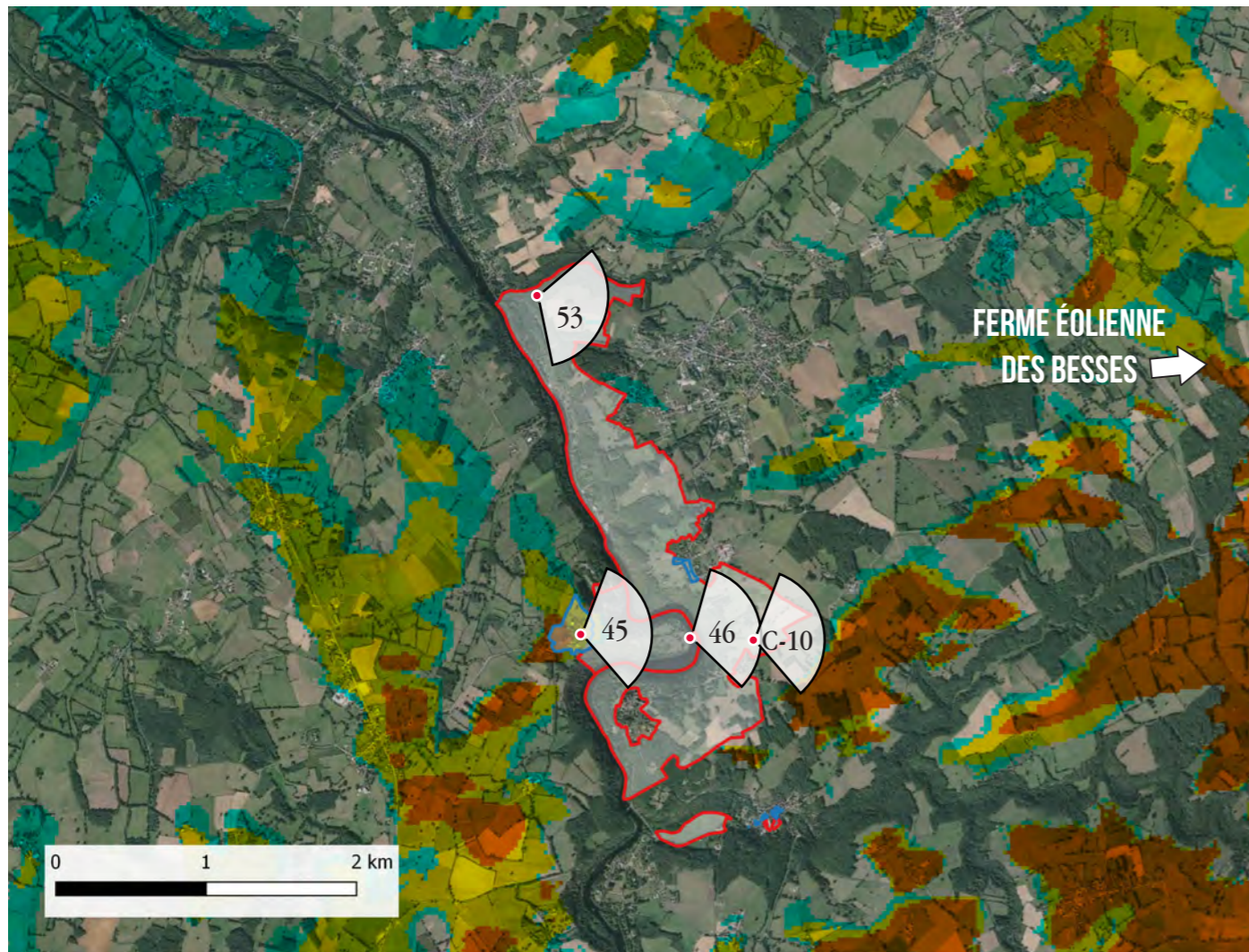


Figure 4 : Localisation détaillée du site classé des gorges de la Creuse au niveau de la boucle du Pin (sur fond ortho)

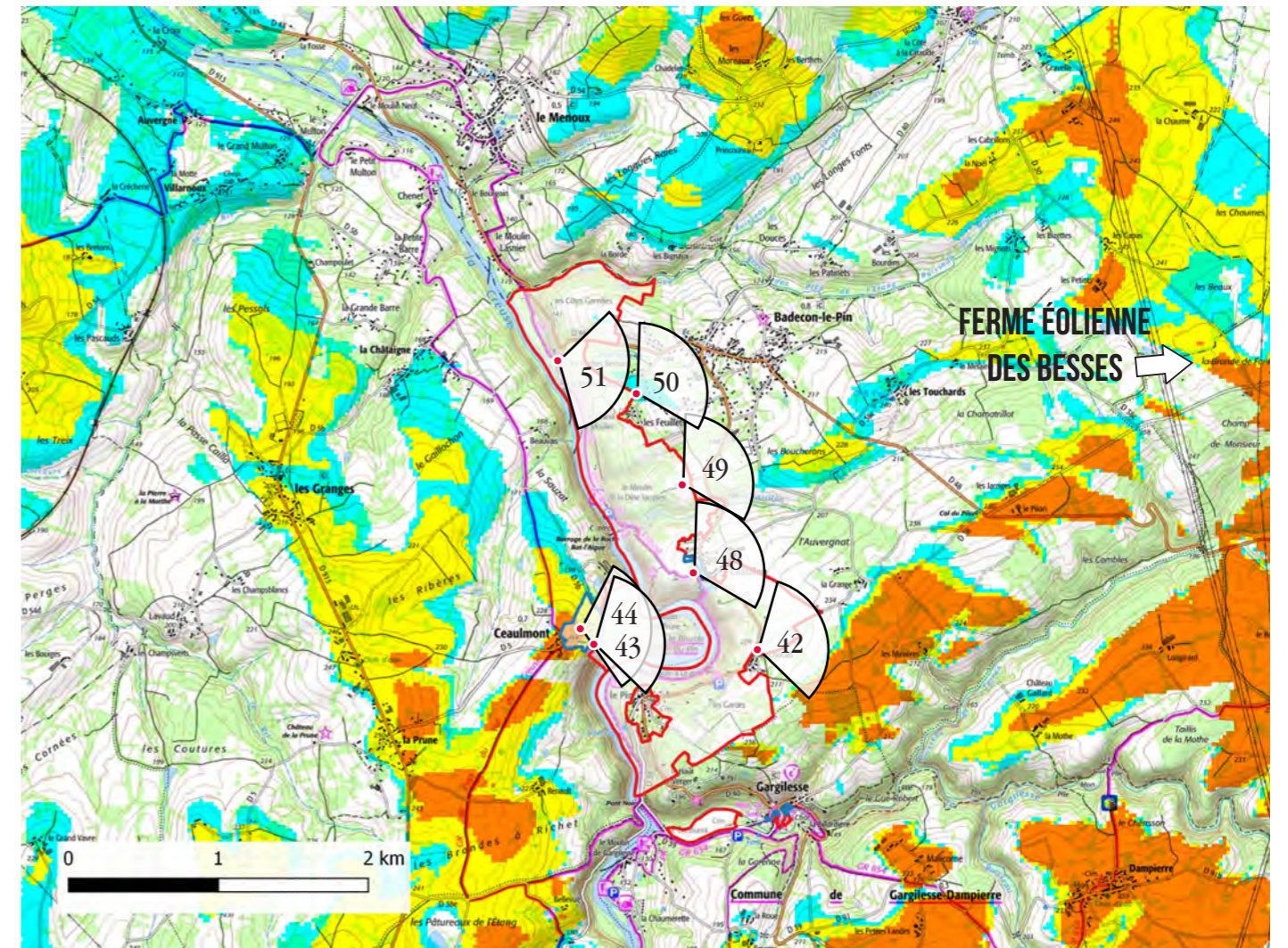


Figure 5 : Localisation détaillée du site classé des gorges de la Creuse au niveau de la boucle du Pin (fond IGN scan 25)

Le site inscrit des gorges de la Creuse au niveau de la boucle du Pin s'inscrit majoritairement hors ZVI. À noter qu'au sein de ce périmètre classé s'inscrit une portion d'un GR, qui longe les Gorges.

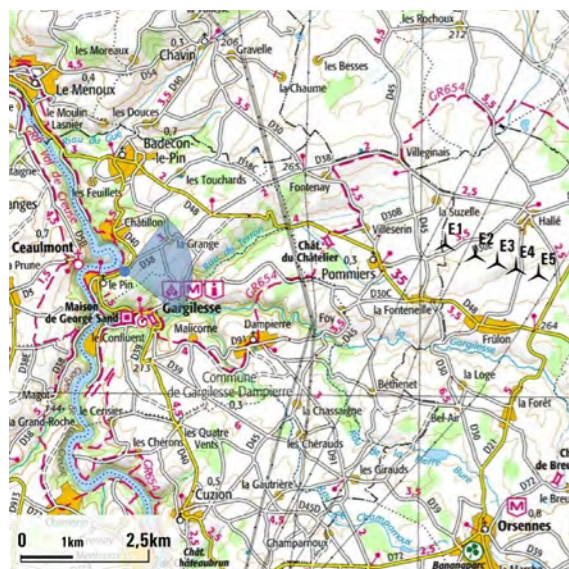
Des photomontages ont été réalisés sur l'ensemble du site protégé afin de vérifier les perceptions pressenties. Une majorité des photomontages (n°42, 43, 46, 48, 49, 50, 51 et 53) démontre que l'environnement boisé et le relief abrupt des versants de la vallée de la Creuse masquent régulièrement le projet de ferme éolienne des Besses. Toutefois, depuis certains haut-reliefs, des vues peuvent être ouvertes en direction des éoliennes du projet (photomontages n°44 et 45). Toutefois, la fraction visible des machines est très faible. Le projet est donc très peu prégnant depuis les zones où il est perceptible. Le risque de visibilité du projet depuis ce périmètre est très faible.

À noter qu'en fond de vallée, depuis le GRP Val de Creuse, les perceptions en direction du projet sont arrêtées par le relief abrupt du versant boisé de la Creuse. Les perceptions depuis ce sentier balisé sont ainsi préservées après

l'insertion du parc en projet.

> VALEUR DE L'IMPACT : TRÈS FAIBLE

Photomontage n°42 : D40, Les Chocats



Point de photomontage hors zone de visibilité théorique du projet éolien des Besses.



Analyse paysagère

Depuis ce point de vue, le relief et la végétation masquent la ferme éolienne des Besses.

Éolienne la plus proche : 6 224 m

Photomontage n°43 : Ceaulmont, Belvédère



Point de photomontage en zone de visibilité théorique du projet éolien des Besses.



Analyse paysagère

Depuis ce point de vue, le relief et la végétation du versant oriental de la vallée de la Creuse masquent la ferme éolienne des Besses.

Éolienne la plus proche : 7 141 m